



Fidelity Investments Canada réduit les frais de gestion du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}

Après une année solide, notamment pour sa gamme de FNB Fidelity Simplifié et à gestion active, Fidelity commence 2025 en force en proposant de rendre son offre en matière d'actifs numériques encore plus concurrentielle.

TORONTO, le 13 janvier 2025 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) a annoncé aujourd'hui une réduction des frais de gestion du [FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} \(FBTC-T\)](#) de 0,39 % à 0,32 % à compter du 13 janvier 2025, ce qui se traduira par un ratio de frais de gestion (RFG) prospectif réduit. Cette baisse se répercutera également sur le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD}, qui investit directement dans le FNB.

Andrei Bruno, directeur en chef des FNB chez Fidelity, sera sur [Reddit pour Fidelity Canada](#) où il répondra aux questions sur la réduction des frais, les éléments à prendre en considération au moment d'investir dans des stratégies d'actifs numériques et les produits de FNB offerts par Fidelity.

Depuis son entrée sur le marché des FNB en septembre 2018, Fidelity a vu l'actif géré de ses FNB atteindre 11,7 milliards de dollars, dont 4,6 milliards de dollars dans les FNB Fidelity Simplifié et 3,2 milliards de dollars dans la gamme des FNB Fidelity à gestion active (au 7 janvier 2025).

S'étant donné pour mission d'aider les investisseurs à se bâtir un meilleur avenir, Fidelity a progressivement élargi son offre de FNB à [48 produits](#) couvrant un vaste ensemble de catégories d'actifs et permettant aux investisseurs de choisir parmi un large éventail de stratégies de placement soutenues par les capacités d'envergure mondiale de Fidelity Investments.

Des FNB Simplifié aux FNB factoriels, en passant par les FNB à gestion active et les FNB d'actifs numériques, la gamme de FNB de Fidelity évolue constamment. De plus, Fidelity examine continuellement ses produits pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des investisseurs et du marché.

La plateforme de compensation et de garde de qualité institutionnelle de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC) assure les services de garde de valeurs pour le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} et les autres stratégies d'actifs numériques de Fidelity. Cette plateforme s'appuie sur les recherches de pointe et l'expertise mondiale de Fidelity Investments en matière de chaînes de blocs et d'actifs numériques et incorpore des solutions de stockage à froid sécurisées, des contrôles physiques,

cybernétiques et opérationnels, ainsi que des mesures de sécurité multidimensionnelles innovantes.

Comment fonctionne le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} et le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD} et pourquoi investir dans ces fonds?

Plusieurs raisons pourraient amener les investisseurs à investir dans ces fonds plutôt que d'acheter et de stocker des cryptomonnaies directement.

- **Fonctionnement** – L'objectif de placement du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} est d'investir dans le bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD} investit dans le FNB. L'investisseur qui souscrit des parts du FNB obtient une participation dans le FNB qui, lui, détient une participation dans du bitcoin physique. Le prix des parts fluctuera à la hausse et à la baisse en relation directe avec le prix du bitcoin.
- **Mesures de sécurité de Fidelity** – SCFC est responsable de la garde du bitcoin pour le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}. Le bitcoin physique détenu par le FNB est stocké en suivant un modèle de garde de calibre institutionnel, ce qui permet au FNB de négocier et de stocker des actifs numériques de façon sécurisée.
- **Efficiences fiscale et liquidité** – À l'instar de tous les FNB Fidelity et de leur fonds commun de placement correspondant, les fonds de bitcoins sont admissibles dans les comptes enregistrés fiscalement avantageux. Comme ils le feraient pour acheter des actions en bourse, les investisseurs peuvent investir dans le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} de la même façon qu'ils investissent dans d'autres FNB, c'est-à-dire en souscrivant des parts de FNB à la Bourse de Toronto.

Pour en savoir plus, visitez www.fidelity.ca.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity Investments Canada, notre mission consiste à aider nos clients à se bâtir un meilleur avenir. Notre entreprise diversifiée offre des services aux conseillers en placements, aux sociétés de gestion de patrimoine, aux employeurs, aux institutions et aux particuliers. À mesure que le marché évolue, nous innovons constamment et offrons à nos clients divers produits et services en matière de placements, de gestion de patrimoine et de solutions technologiques, soutenus par les capacités d'envergure mondiale de Fidelity. À titre de société privée ayant des actifs sous gestion de 281 milliards de dollars (au 7 janvier 2025), Fidelity Investments Canada est déterminée à aider sa clientèle diversifiée à atteindre ses objectifs à long terme. Les fonds de Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de conseillers en placements et de plateformes de courtage en ligne.

À propos de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.

Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), l'un des fournisseurs de services de garde et de compensation, offre des solutions robustes, flexibles et évolutives aux courtiers en valeurs mobilières inscrits, aux gestionnaires de portefeuille et aux conseillers en placements. Les clients de SCFC font notamment appel à son expertise en matière de gestion de patrimoine, de technologie, de négociation et de transition commerciale, ce qui leur donne la liberté de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux, soit aider leurs investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. SCFC est la première entité inscrite auprès de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (auparavant l'OCRCVM) à offrir une solution sécurisée de négociation et de garde d'actifs numériques aux investisseurs institutionnels, y compris les fonds de placement.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Par le passé, le bitcoin a fait preuve d'une grande volatilité. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction de la tolérance au risque de l'investisseur. Un placement dans ce fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.i.
Téléphone : 416 307-5388
Cellulaire : 416 795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



www.fidelity.ca

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#).